

YOUNOUSSI ISSA

AVEC LA COLLABORATION DE
HASSANE MOUSSA ET ISSAKA OUMAROU

LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES À NAMARO
(ÉTUDE DE SUIVI AN 4, 2008)

LES POUVOIRS LOCAUX ET LE RÔLE DES FEMMES À NAMARO (2008)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. L'ÉVOLUTION DU FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE.....	9
LE BUDGET COMMUNAL 2007	9
<i>L'EXECUTION DU BUDGET</i>	9
<i>LE PROJET DE LOTISSEMENT DU VILLAGE DE NAMARO: UN PROJET SUR FONDS DE</i> <i>POLEMIQUES</i>	12
<i>L'AFFAIRE DES COMPTEURS DE LA NIGELEC : LES RIVALITES ENTRE GURABON ET</i> <i>GANDATCHE RAVIVEES SUR FONDS DE QUERELLES POLITIQUES</i>	13
<i>LA COMMUNE ET SES PARTENAIRES : DE L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS ENTRE LES ACTEURS</i>	15
II. LES GROUPEMENTS FEMININS VILLAGEOIS : ESSAI DE CARACTERISATION ET ÉVOLUTION DES MODELES	21
LES GROUPEMENTS FEMININS MIS EN PLACE A L'INITIATIVE DES INTERVENANTS EXTERIEURS	21
LES GROUPEMENTS FEMININS IMPULSES PAR DES LEADERS LOCAUX	22
LES GROUPEMENTS FEMININS NES AUTOUR D'UN OBJECTIF PONCTUEL	23
LES ACTIONS DES GROUPEMENTS FEMININS BENEFICIAIRES DE CREDIT	24
DE LA CONSTITUTION DES GROUPEMENTS A LA MISE EN PLACE DE RESEAUX LOCAUX: UNE STRUCTURATION SOCIALE DU MILIEU ANNONCEE SUR FONDS DE DIVISIONS ENTRE LES FEMMES DE NAMARO I ET DE NAMARO II.....	24
III. AUTOUR DE QUELQUES DONNEES D'OBSERVATIONS.....	27
L'OBSERVATION DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 15 FEVRIER 2008	27
L'OBSERVATION DES ACTIVITES DE LA CARAVANE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LA DECENTRALISATION	30
LA CONSOMMATION DES STUPEFIANTS: DES FAITS QUI CONFIRMENT LA RECRUESCENCE DE LA DELINQUANCE A NAMARO	31
L'OBSERVATION DU MARCHÉ DE BETAIL ET LE TRAVAIL DES PERCEPTEURS	32
IV. CONCLUSION	33

SIGLES ET ACRONYMES

- AFD : Agence Française de Développement
CFA : Communauté Financière d'Afrique
CSI : Centre de Santé Intégré
DAC/POR : Direction de l'action coopérative et la promotion des organismes ruraux
GMP : Groupement Mutualiste de Production
LASDEL : Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local
MMD : Mata Masu Dubara (en haoussa)
MNSD : Mouvement National pour la Société de Développement
ONAHA : Office national des aménagements hydro-agricoles
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PDLT : Projet de Développement Local dans la région de Tillabéri
PLCE/BN : Programme de Lutte Contre l'Ensamblage dans le Bassin du Niger
PNDS : Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme
PV : Procès Verbal
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
SG : Secrétaire Général

LES POUVOIRS LOCAUX ET LE RÔLE DES FEMMES A NAMARO (2008)

Younoussi Issa

Introduction

L'étude débutée en 2004 par le Lasdel sur 4 sites sur la rive droite du Niger porte sur la place des femmes dans les arènes locales. Elle se donne pour objectif principal de décrire les enjeux de pouvoirs locaux dans un contexte de décentralisation. Les recherches effectuées sur l'ensemble des sites ont permis de décrire le fonctionnement des arènes locales *avant, pendant et après* la décentralisation. Le second axe important des recherches a privilégié l'analyse du rôle des femmes dans les arènes villageoises à un moment où le paysage institutionnel local connaît un élargissement avec la mise en place des communes.

Le présent rapport fait suite à trois autres rapports successifs réalisés sur Namaro, respectivement en 2004 (Olivier de Sardan, 2005), 2005 (Olivier de Sardan et al, 2005) et 2006 (Issa, 2011). Le premier rapport a été consacré à la compréhension des caractéristiques historiques, politiques et socio-économiques de la commune. Ce travail a nécessité un « balayage » assez large des différents contextes de vie des populations. L'analyse de ces contextes s'articule autour de l'histoire de la chefferie locale, dominée par les oppositions entre le chef de canton et le chef de village, l'organisation et le fonctionnement de structures coopératives souffrant de dysfonctionnements importants, d'un paysage associatif local caractérisé par une pluralité de groupements féminins créés pour la plupart par des projets ou ONG, et une action d'intervenants extérieurs¹ à travers laquelle apparaît le rôle de projets et d'ONG.

Les élections locales de 2004 et la mise en place de la commune, les activités du PDLT, ainsi que des éléments d'analyse sur le contexte politique local et la place des femmes dans l'espace public local ont été les principaux axes d'analyse du rapport de la deuxième année.

Le rapport de la troisième année s'articule principalement autour du fonctionnement de la mairie. Il a permis de constater la faible présence des services techniques dans la commune, et a mis en exergue ses relations à son

¹ Dans cette rubrique des interventions extérieures il y a principalement les ressortissants et certains projets de développement, comme par exemple le PDLT et le PLCE, qui déploient leurs actions sur la commune, à travers de multiples formes d'actions.

environnement institutionnel et aux populations. En outre, il a mis l'accent sur le rôle des femmes dans les arènes locales.

Sans revenir sur les caractéristiques générales de la commune, ce rapport apporte des éléments d'éclairage nouveaux sur l'évolution du fonctionnement de la commune et des groupements féminins.

Ce travail est le fruit de l'analyse de données recueillies de façon séquentielle entre septembre 2007 à janvier 2008. Les entretiens semi directifs et les observations ont été les outils privilégiés de la recherche.

Les enquêtes ont été effectuées en trois temps:

- Dans un premier temps, il s'est agi de mener des entretiens dans certains villages de la commune². Ces entretiens, qui se sont déroulés du 28 septembre au 12 octobre 2007, ont été réalisés par un assistant de recherche³. Outre les entretiens, des observations ont été également menées autour de la perception⁴ des taxes de marché d'une part, et d'autre part, du fonctionnement de groupements féminins. De même, les observations ont aussi concerné les activités d'une caravane⁵ d'information et de sensibilisation sur la décentralisation de passage dans la commune.
- Dans un second temps, le travail s'est dirigé vers les localités de Kollo et de Niamey. A Kollo, les investigations ont été principalement orientées vers le personnel des services techniques déconcentrés de l'Etat. Ainsi, le service départemental des ressources animales, le service du développement communautaire et celui du développement agricole ont été enquêtés dans leurs relations à la commune. A Niamey, les entretiens ont d'une part touché des ressortissants et conseillers municipaux basés dans la capitale, et d'autre part, des agents de projets⁶ qui déploient leurs actions sur la commune. Les enquêtes à Kollo ont eu lieu les 2 et 3 octobre 2007. A Niamey, elles se sont déroulées une première fois les 6 et 7

2 Contrairement à l'année passée, l'équipe n'a pas pu pour une question de temps effectuer les enquêtes que dans trois villages, à savoir, Namaro, Laata et Koyria.

3 Hassane Moussa Ibrahim a effectué la première série d'entretiens à Namaro.

4 Ces observations se situent à la veille de la fête de ramadan. A l'occasion, les activités commerciales au marché sont plus intenses que d'ordinaire. Par conséquent, les recettes doivent être proportionnellement élevées. Mais dans le cas présent, la réalité contraste avec les attentes dans la mesure où on constate que les percepteurs ne sont pas en possession de quantités suffisantes de carnets, ce qui leur laisse la voie libre pour effectuer des arrangements avec les contribuables au détriment des caisses de la collectivité.

5 Cette caravane est conduite par une équipe du Ministère de la décentralisation en tournée dans plusieurs communes du département de Kollo.

6 Il s'agit en l'occurrence du Projet de Développement Local de Tillabéri (PDLT) et du Projet de Lutte Contre l'Ensamblage du fleuve (PLCE) qui sont les deux principaux projets qui interviennent dans la commune.

octobre, et une seconde fois, les 8 et 9 novembre. Cette seconde phase d'enquêtes a été conduite par le chercheur.

- Dans un troisième temps, nous avons saisi l'occasion de la tenue de la session du conseil municipal au mois de février 2008 pour retourner sur le terrain. Ce retour sur le terrain a offert la possibilité d'observer le déroulement des travaux du conseil d'une part, et d'autre part, de procéder à une collecte de données complémentaires en mettant plusieurs entretiens et observations. L'observation des travaux de séance du conseil et la collecte de données complémentaires ont été menées par un autre enquêteur⁷. Le tableau suivant récapitule les observations et entretiens et précise les dates de réalisation.

Dates ou périodes	Nombre d'entretiens et d'observations
Du 28 septembre au 12 octobre 2007	20
Les 2, 3, 6 et 7 Octobre 2007, et les 8 et 9 novembre 2007	8
Les 4, 5, 6 et 7 février décembre 2008	5
Total	32

Le texte s'articule autour de trois parties essentielles:

- l'évolution du fonctionnement de la mairie ;
- les groupements féminins villageois: essai de caractérisation et évolution des modèles ;
- autour des données d'observations.

⁷ Issaka Oumarou a effectué l'observation des travaux de séance du conseil et la collecte de données complémentaires.

LES POUVOIRS LOCAUX ET LE RÔLE DES FEMMES À NAMARO (2008)

I. L'ÉVOLUTION DU FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Rappelons que Namaro est constitué de deux villages rivaux, Gandatché et Gurabon. La chefferie de canton qui se trouve à Gandatché, et la chefferie de village à Gurabon. Les rivalités entre ces deux composantes du village administratif de Namaro traversent toute la vie politique et sociale.

Les premières années du fonctionnement de la commune à Namaro ont constitué les années de réorganisation et de relance des activités de la mairie. De 2004⁸ à 2007, les sessions du conseil ont été tenues par le conseil municipal. Dès la première session de l'année 2005, le conseil municipal a procédé à la mise en place de trois commissions spécialisées, donnant ainsi un domaine d'intervention spécifique à certains conseillers communaux. De plus, la mairie dispose de nouveaux agents (un secrétaire général, un agent d'Etat civil, un receveur municipal, etc.), et un local construit sur financement du PDLT. Elle entretient des relations avec les autres institutions et les populations. Tous ces aspects devraient normalement concourir pour un meilleur fonctionnement de l'institution. Comment se présente l'évolution du fonctionnement de la commune à Namaro ? On tentera d'y répondre à travers une réflexion articulée autour de quatre points: le budget communal 2007 et son exécution, le projet de lotissement du village de Namaro, l'affaire des compteurs de la Nigelec et enfin la commune et ses partenaires.

Le budget communal 2007

Le budget 2007 de la commune rurale de Namaro (52.801.514 F CFA) a connu une hausse significative par rapport à celui de 2006 (21.929.796 F CFA). Pour l'essentiel, cette hausse se justifie par l'ajout d'une subvention de 15.000.000 F CFA du Programme Spécial destinée à la réalisation d'infrastructures de base (écoles, centres de santé, puits, etc.). Avec ce montant, le budget d'investissement initialement estimé à 15.010.681 F CFA, est passé à 32.010.681 F CFA. S'agissant du budget de fonctionnement, il est de 20.790.833 F CFA. Cette somme inclut la contrepartie de 2,5% que la commune doit verser à la préfecture au titre de sa participation à son fonctionnement.

L'exécution du budget

L'exécution du budget communal repose sur deux volets. Le volet recouvrement et le volet investissements.

⁸ C'est en 2004 qu'a eu lieu les élections locales et que le conseil municipal a été installé et le maire élu.

Le recouvrement des taxes

Les recettes de la commune reposent pour une bonne part sur le recouvrement de l'impôt et taxes diverses. Mais à Namaro, les autorités communales éprouvent toujours des difficultés à faire rentrer les taxes. La taxe d'arrondissement, qui représente à elle seule plus de 20% du budget global de la commune, a connu en 2007 un recouvrement en deçà des espérances : 8 millions sur plus de 15 millions de prévisions. Cette faible performance apparaît aux yeux de certains comme la manifestation de l'incivisme fiscal. Pour nombre d'interlocuteurs, cet incivisme fiscal résulte principalement de la conjugaison de deux facteurs : le jeu politique local d'une part qui n'encourage pas les populations à s'acquitter de leur impôt, et d'autre part, la saison agricole souvent déficitaire dans la zone.

Le receveur municipal explique :

«La situation de l'incivisme fiscal est liée à deux raisons. Pour commencer, disons qu'il y a des politiciens qui, pour avoir un électorat, sont capables de dire aux gens, que lorsqu'ils seront au pouvoir, ils vont les dispenser du paiement de l'impôt. En plus de ça, on peut prendre en compte, le fait que nous soyons dans le même parti politique, ainsi, quand je ne paie pas mes impôts pour une raison ou une autre, ou lorsque que je le fais en retard, l'autre qui à l'habitude de le faire va se dire pourquoi c'est lui seul qui paie, alors que nous sommes du même parti. Une autre raison, c'est la situation de pauvreté des gens, qui ne permet pas de payer l'impôt. Très souvent, les saisons agricoles sont déficitaires dans cette zone, et quand les gens ne produisent pas assez, le paiement de l'impôt devient un problème. En plus de ces éléments, il y a aussi le fait que quand les gens paient les impôts et taxes, ils ne voient pas où passe l'argent. Voilà les raisons qui expliquent l'incivisme fiscal » (le receveur de la mairie, septembre 2007).

Dans la série des taxes qui participent des recettes fiscales de la commune, une taxe n'a pas fait l'objet de traitement spécifique dans les rapports précédents. Il s'agit de la taxe sur la pêche et les pirogues ou taxe piscicole. Elle correspond à la patente annuelle que ceux qui font de la pêche une activité professionnelle doivent verser à la mairie. Elle s'applique à tous les propriétaires de pirogues. Son montant varie entre 6500 F et 13000 F. Les personnes imposables ont la possibilité de s'en acquitter par tranches. Ainsi, lors d'un paiement partiel, la commune remet à l'intéressé un reçu qui indique le montant versé et ce qui reste à percevoir. Dans le cas d'un paiement intégral, le contribuable reçoit un reçu qui prouve l'acquiescement. La perception de la taxe piscicole est assurée par l'agent du service de l'Environnement. Selon ce dernier, cette taxe connaît autant que les autres des difficultés dans le recouvrement. Ces difficultés ont pour nom l'absence de statistiques sur le nombre de pêcheurs et de propriétaires de pirogues. L'agent du service de l'environnement décrit la situation.

« Les difficultés liées au recouvrement de la taxe piscicole sont assez multiples. Pour vous citer juste quelques unes, il y a par exemple le fait qu'il n'y a pas de statistiques disponibles. On ne sait pas qui est pêcheur et qui ne l'est pas. Dans ces conditions, il est difficile de savoir combien il y a de pêcheurs et de personnes qui possèdent des pirogues. Bien souvent, lorsque qu'il n'y a pas d'identification, il est impossible de prendre quelqu'un et lui dire de payer la taxe. Pourtant, Dieu seul sait combien de personnes on prend sur le fleuve en train de pêcher, mais qui, lorsqu'on les attrape disent que c'est pour avoir de quoi nourrir leur famille. Face à ce genre

d'attitude, l'agent de l'environnement est désarmé et évite de se faire du mauvais sang pour rien » (l'agent du service de l'environnement, septembre 2007).

L'investissement

En 2007, la part consacrée à l'investissement demeure relativement élevée dans le budget communal. Sur une prévision d'environ 52 millions, plus de 32 millions ont été affectés au volet investissement. Mais dans la pratique, l'argent est orienté pour l'essentiel vers le paiement des salaires et indemnités diverses, les frais de déplacements et de transports, les fonds politiques du maire, la participation à l'entretien des biens de chefferie, la contribution au fonctionnement de la préfecture, pour ne citer que ceux là. Cette situation laisse peu de place aux dépenses liées aux investissements, comme la construction ou la réhabilitation de salles de classes par exemple, la construction de centres de santé ou encore le fonçage d'ouvrages hydrauliques (puits et forages) dans les villages. Pour le receveur, le faible niveau des recettes influe sur la réalisation du budget.

« Dans le budget 2007, on a prévu d'entretenir des classes à 2.500.000 F CFA. On devait aussi construire une classe et des latrines à plus de 4 millions. Au niveau du service de l'agriculture, on a prévu l'achat de produits phytosanitaires pour un montant d'un million et demi. Pour le service de l'élevage, on a prévu 300.000 et cette somme a été mise à la disposition du chef départemental des forêts et faunes. C'est tout ça qu'on prévoit dans le budget d'investissement, mais pour l'exécution, c'est autre chose, car quand l'argent ne rentre pas, on ne peut rien faire » (le receveur municipal, septembre 2007).

Ce discours côté officiel semble ne pas avoir d'écho favorable auprès des citoyens de la commune. Pour les interlocuteurs en effet, la priorité de ceux qui dirigent la commune se trouve moins dans le souci de servir les populations que dans celui de se servir eux-mêmes. Un interlocuteur, observateur de la scène politique locale, raconte.

« Ils ont beau nous dire qu'il n'y a pas d'argent, on ne va pas les croire. Il n'y a pas d'argent, mais ils en trouvent pour faire des sessions et pour se payer les perdiems. J'ai appris qu'on verse chaque année de l'argent au chef de canton pour l'entretien des biens de chefferie. Mais où se trouvent ces biens de chefferie ? Le maire voyage chaque fois, et je sais que ce n'est pas de sa poche qu'il sort l'argent. On dit qu'il y a des fonds politiques pour le maire. Si pour toutes ces choses, il y a de l'argent, pour faire des classes, des centres de santé et autres réalisations dont les populations ont besoin, là on dit que l'argent manque » (un ressortissant de Namaro, octobre 2007).

Cette analyse de l'action communale se rapproche du discours de certains conseillers sur le sujet. En effet, certains élus décèlent dans la façon de conduire les affaires de la commune des pratiques de mauvaise gestion et prônent la mise en place d'une commission d'investigation. Ce vœu a été largement exprimé et soutenu par plusieurs conseillers avec lesquels notre équipe a eu des entretiens. Certains conseillers avaient déjà émis l'idée lors de la session budgétaire de 2006. En 2006, les conseillers avaient dénoncé les dépassements budgétaires auxquelles l'exécutif communal s'était livré et ont exigé la mise en place d'une commission pour faire la lumière sur la gestion des fonds. Cette année, les mêmes

préoccupations se sont exprimées travers les entretiens avec plusieurs conseillers qui stigmatisent ce qu'ils qualifient de refus du maire à mettre en place la commission et dénotent à travers son attitude l'expression d'un manque de respect pour le conseil dont les décisions doivent être souveraines.

« Vous vous rappelez que l'année dernière, en session, les gens ont constaté qu'il y avait des zones d'ombre sur certains aspects de la gestion du maire et avaient demandé la mise en place d'une commission interne pour faire des investigations et apporter des éclairages. Les conseillers qui soutiennent cette idée n'ont pas pour intention de noyer le maire, même si c'est comme ça qu'il le voit. On a constaté que le maire se permet de faire des appels de fonds sans même demander l'avis du conseil, il y a eu un dépassement budgétaire, alors que si ça doit se faire, il faut l'accord du conseil, tout cela n'a pas été respecté. Voilà pourquoi nous avons demandé une commission pour faire la lumière sur les choses, mais contre toute attente, le maire a fait fi de la recommandation du conseil et cela dénote le peu de respect qu'il a pour les conseillers. Sinon, pourquoi avoir peur d'une commission si le maire sait qu'il n'a rien à se reprocher ? » (Un conseiller communal, novembre 2007).

Le projet de lotissement du village de Namaro : un projet sur fonds de polémiques

Le lotissement apparaît comme un sujet qui intéresse beaucoup d'acteurs communaux. Il est l'une des opérations les plus attendues par les populations à Namaro. Certains interlocuteurs trouvent que le maire a même pris beaucoup de temps avant de mettre le dossier sur la table. Le maire affirme qu'aucune force sociale ne s'oppose au projet et ajoute que le traitement du dossier nécessite d'abord l'établissement d'un plan cadastral qu'il prépare avec minutie. Pour ce faire, il a déjà eu recours à l'avis des services cadastraux et à l'expertise des spécialistes de la question, comme les cabinets. Selon le maire, un travail préliminaire est en train d'être fait, et c'est seulement après, qu'il va convoquer une réunion sur le sujet. Le projet de lotissement concerne pour l'instant le chef-lieu de la commune.

Le maire souligne que le besoin de recueillir les avis et propositions des propriétaires fonciers s'impose au préalable. Selon lui, un comité sera mis en place au moment opportun pour parer à d'éventuels obstacles dans la mise en œuvre du projet.

« Mon idée est de réunir les propriétaires des terres pour avoir leurs avis. Seulement après, je compte mettre en place un comité qui va réfléchir sur la question et nous faire des propositions pour éviter qu'il n'y ait des problèmes » (le maire de la commune, octobre 2007).

Du côté de certains acteurs communaux, des voix s'élèvent pour dénoncer la façon unilatérale dont le maire gère le dossier. Le projet de lotissement a déjà fait l'objet d'une première réunion tenue à Namaro sous la présidence du maire de la commune. Nombre d'interlocuteurs dénoncent la procédure par laquelle la réunion a été organisée, et affirment que le maire n'a pas respecté le principe de collégialité qui caractérise la gestion des affaires publiques. Pour certains, la

démarche du maire consistant à tenir une réunion sur le lotissement sans informer tout le monde est tout simplement inadmissible et traduit l'idée de mépris vis-à-vis des acteurs communaux.

Pour le conseiller municipal Hama Yayé,

« Le lotissement fait partie des prérogatives de la mairie. Seulement, la façon dont les réflexions sont entrain de se faire sort de l'esprit de collaboration. Tous les conseillers basés à Niamey se plaignent du manque d'information qui a entouré la tenue de la réunion qu'il y a eu à Namaro. Cette réunion est une initiative du seul maire. La preuve, c'est que comme à l'accoutumée, il n'a pas informé tous les conseillers. Seuls quelques conseillers qui résident dans les villages ont été informés, Aucun conseiller basé à Niamey n'était au courant. Un seul conseiller, en la personne de Hama Yayé, a pris l'initiative d'aller à la réunion, mais moi non plus, je n'ai pas pu assister, car lorsque je suis arrivé, la réunion est déjà terminée. Moi je dis qu'il est tout simplement inadmissible que le maire puisse convoquer une réunion autour d'un sujet aussi important et brûlant que la question du lotissement dans la commune, sans que cela fasse l'objet d'une session du conseil municipal. C'est la preuve qu'il n'a pas respecté les conseillers et tous les autres acteurs communaux » (Hama Yayé, novembre 2007).

Le chef de village de Gurabon (un des deux villages qui composent Namaro), également secrétaire général du bureau de l'association des chefs traditionnels du canton de Namaro, abonde dans le même sens.

« Il n'y a pas que les conseillers qui se plaignent de la façon dont le maire est entrain de gérer la commune. Les chefs de villages aussi se plaignent. Par rapport à la question du lotissement, le maire n'a informé personne ».

L'intéressé poursuit en expliquant que toute réunion sur cette question qui n'associe pas les chefs est d'avance vouée à l'échec,

« Tout débat autour du lotissement de la commune qui n'associe pas les chefs traditionnels sera voué à l'échec. Parce qu'il s'agit de question de terres, ce sont les propriétaires fonciers qui doivent être d'abord concernés plus que n'importe qui. Ce projet de lotissement de la commune, en même temps qu'il permet de comprendre la nature des rapports entre les conseillers et leur maire sur le fonctionnement des institutions, relance également un débat de fonds, à savoir, celui des relations entre le maire et les chefs traditionnels. Selon le chef de village de Gurabon, à défaut de pouvoir réunir les chefs de villages de manière régulière, le maire devrait de temps en temps les appeler pour échanger sur certains sujets d'actualité. Mais quand vous voyez le maire nous réunir, c'est pour discuter des modalités de recouvrement de l'impôt. Pour les autres sujets touchant la vie de la commune, les chefs ne sont au courant de rien. La preuve, je comprends mal comment on puisse chercher à discuter d'un sujet comme celui du lotissement à Namaro, et qu'en tant que chef de Gurabon, c'est après la réunion que j'apprends la nouvelle » (le chef de village de Gurabon, novembre 2007).

L'affaire des compteurs de la Nigelec : les rivalités entre Gurabon et Gandatché ravivées sur fonds de querelles politiques

Nous l'avons vu, les rivalités entre Gurabon et Gandatché sont historiquement portées par les deux pôles du pouvoir coutumier. La chefferie de village d'un côté,

et celle de canton de l'autre. Ces rivalités entre les deux villages quartiers (Gurabon et Gandatché) se sont manifestées à plusieurs occasions et mettent en exergue les oppositions entre acteurs sur le terrain du développement. C'était le cas en 2004, lorsqu'il s'était agi de construire des infrastructures dans une partie du village (cf. rapport 2005). Cette question a opposé le chef de canton basé à Gandatché, au chef de village de Gurabon, dont le quartier devait bénéficier des ouvrages.

« Lorsque j'ai été élu chef de village, je suis parti chez le chef de canton pour lui demander l'autorisation d'avoir un dispensaire, une école et une mosquée pour le village, mais il a dit qu'il ne permettrait pas cela tant qu'il vivra. Malgré son refus, j'ai eu une école avant la fin de l'année 2004. Pour la mosquée de la prière du vendredi, cela a été plus difficile, car il a été catégorique dans son refus. Je lui ai dit que je le respectais beaucoup et que, comme il est mon supérieur hiérarchique, c'est mon devoir de l'informer, mais c'est à moi de décider ce qui se fera dans mon village ! Il y avait déjà une mosquée dans le village, je l'ai retapée, je l'ai dotée d'un groupe électrogène et d'amplificateurs. Quand tout fut terminé, je suis reparti informer le chef de canton que nous avons besoin de lui pour l'inauguration officielle de la mosquée. Il a refusé pendant 3 mois. Un jour, nous avons fait une délégation pour l'informer que tel jour l'ouverture aura lieu, qu'il soit là ou pas. C'est en ce moment qu'il a autorisé » (le chef de village de Gurabon, novembre 2007).

Nous voulons ajouter un autre point sur les rivalités entre les deux Namaro. L'exemple dont il sera ici question repose sur l'électrification du village. En effet, le village de Namaro a bénéficié dans le cadre du programme spécial d'un plan d'électrification. A l'issue des travaux qui avaient démarré en 2006, une cinquantaine de compteurs devaient être distribués aux populations sous forme de vente à prix promotionnel, en raison de 5.000 FCFA l'unité. Mais lorsque les compteurs ont été acheminés, ils ont été tous achetés par les habitants de Gandatché, privant ainsi les populations de l'autre village (Gurabon) de cet avantage. C'est alors que ces derniers ont fait recours à un des leurs, un commerçant du village basé à Lomé, pour avoir des compteurs. Aussitôt saisi, ce dernier avait envoyé 100.000 F pour l'achat de 40 compteurs à distribuer gratuitement aux habitants de Gurabon. Mais c'est sans compter avec la volonté des populations de Gandatché à priver celles de Gurabon d'électricité. Un interlocuteur décrit le procédé.

« Lorsque El hadji Mamoudou a envoyé les 100.000 F pour dire de payer des compteurs et de les distribuer aux gens, on a vite politisé l'affaire en saisissant le DG de la Nigelec et en lui faisant croire que le monsieur est un militant PNDS et qu'il veut utiliser les compteurs à des fins de campagne politique. Pour pouvoir débloquer la question, c'est le chef de village de Gurabon qui est allé à la Nigelec expliquer de quoi il s'agit » (un interlocuteur, octobre 2007)

Sur cette affaire des compteurs, certains pointent du doigt un affrontement politique qui a pris pour cadre d'expression le champ du développement. C'est du moins l'analyse qui ressort des propos tenus par ce conseiller.

« J'ai effectivement appris cette histoire des compteurs qui a été politisée. Il s'agit d'individus qui pensent que c'est à eux de donner le son de tam-tam, et le village de Gurabon a estimé d'une certaine façon, que c'est une humiliation, ou même un certain mépris à son endroit. Il y a eu donc tout un remue-ménage, et apparemment

un fils de la localité a versé un montant qui puisse permettre aux gens de Gurabon, d'être en possession d'un certain nombre de compteurs. Et j'ai cru comprendre que c'était pour laver l'affront dont son village (Gurabon) a été victime. Certains ont donc effectivement politisé cette affaire. On est même parti voir d'autres personnalités du parti au pouvoir, en l'occurrence le MNSD, pour leur demander de toucher le DG de la Nigelec, comme quoi, ce sont des gens de l'opposition qui veulent faire ceci et cela. On disait que le monsieur qui a acheté les compteurs est du PNDS. Mais en fait, les gens spéculent car il ne s'agit ni plus ni moins que d'un problème de leadership entre les deux Namaro qui sont souvent confondus en un seul village. C'est également un dualisme entre les deux Namaro parce qu'il y a des gens qui pensent que c'est eux Namaro. Et celui qui a acheté les compteurs, c'est quelqu'un qui dispose d'une fortune relativement importante à l'œil des villageois. Donc, le fait de faire ce genre d'actions est un coup qui peut porter ombrage à ceux qui pensent qu'ils sont seuls sur le terrain. Le monsieur en question s'appelle Moudèye, et il est un militant du MNSD, et pendant les campagnes, il a financé l'achat des pagnes du parti et bien d'autres choses encore. Il a apporté un concours inestimable aux gens de Gurabon, mais ceux qui font courir ce bruit, certains sont de Gandatché et d'autres qui agissent de concert avec ceux de Gandatché sont de Gurabon puisqu'ils estiment que le monsieur leur fait ombrage et qu'il fallait agir de la sorte pour empêcher qu'il ait un « nom ». Le monsieur avait même fait une mosquée dans un village qui est loin de Namaro et les gens ont critiqué cela. Et aujourd'hui personne ne peut apporter la preuve qu'il n'est pas au MNSD, mais malheureusement, il y a certains leaders du parti qui ne sont pas de Namaro, et qui s'ingèrent dans un certain nombre de dossiers. C'est ce que j'ai toujours dénoncé et c'est pourquoi, je ne suis pas en bon terme avec ces gens » (un conseiller communal, novembre 2007).

La commune et ses partenaires : de l'évolution des rapports entre les acteurs

Les rapports de la commune avec ses différents partenaires se présentent parfois de manière active, parfois de manière passive, selon le sens des efforts que la commune elle-même déploie envers ces acteurs. Parmi les partenaires dont il sera ici question, on parlera plus précisément des services techniques, de la préfecture et des projets de développement.

Les services techniques et la commune

La situation de la commune n'a pas tellement évolué en ce qui concerne son rapprochement géographique des services techniques. En dehors de la santé et de l'éducation, aucun agent des autres services techniques ne réside à Namaro. Les agents de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement, qui sont des services auxquels la commune a régulièrement recours dans la planification des activités, sont soit au niveau du chef-lieu de département (Kollo), à 75 km, soit dans d'autres villages de la commune. Malgré ce relatif éloignement des services du chef-lieu de la commune, des rapports de travail s'établissent progressivement entre la commune et les acteurs des différentes institutions. En effet, la commune a souvent recours aux prestations des services. A titre d'exemple, elle a mis à contribution le service de l'environnement dans la réflexion pour l'établissement d'un plan de recouvrement des taxes relatif au domaine foncier. Selon le receveur

municipal, la mairie a également donné du carburant à l'agent de l'environnement pour l'établissement de statistiques en vue d'une meilleure perception de la taxe piscicole. Cette liste devra servir désormais de support dans le prélèvement de la taxe sur la pêche. Le service de l'environnement a été aussi mobilisé lors de la plantation d'arbres dans la commune. Selon un agent de la mairie, la commune a remis à l'agent du service 300.000 F CFA pour faire le travail. De l'avis de l'agent forestier en revanche, la commune a elle-même acheté ses plants que son service a ensuite distribués selon une liste de villages qui lui a été présentée

Le service de l'élevage assure quant à lui la perception de la taxe d'abattage tous les jours de marché. Selon son agent, la décision d'affecter la perception de cette taxe à son service découle du refus des bouchers de s'acquitter de leurs devoirs. En somme, différents agents de services techniques rencontrés évoquent une évolution dans leurs rapports à la commune. Leur avis est de plus en plus sollicité par la mairie dans la planification de ses activités, mais ils soulignent le manque de moyens qui ne leur permet pas de mener à bien leur travail.

La commune et la préfecture

Selon le maire de la commune, les rapports entre son institution et la préfecture se présentent plutôt bien. A en croire l'intéressé, les responsabilités entre les deux institutions sont clairement définies. La commune participe au fonctionnement de la préfecture, et cette dernière contrôle la conformité des actes que pose la commune. A titre d'exemple, la commune soumet à la tutelle pour observations son projet de budget. Vis-à-vis des communes, la préfecture a aussi une fonction pédagogique à jouer. Mais nombre d'interlocuteurs estiment que la préfecture ne remplit pas toujours ce rôle. Les relations de la préfecture avec la commune sont plus visibles dans certains aspects de son fonctionnement, dans d'autres en revanche, elles le sont moins. Un agent de la commune donne sa perception de l'évolution des rapports entre la commune et la préfecture.

« On n'a plutôt l'impression que les rapports de la commune avec la préfecture existent surtout quand il faut verser la contrepartie de la commune pour le fonctionnement de la préfecture. Sur cette question précise, on ne manque pas d'attirer trop souvent notre attention. Mais quand on regarde du côté des obligations de la préfecture vis-à-vis de la commune, on ne semble pas trop se préoccuper. Pourtant, tout le monde sait que les nouvelles communes ont besoin avant tout d'encadrement. Mais ce qui intéresse les gens d'abord, c'est de dire que vous n'avez pas encore versé votre contrepartie pour le fonctionnement de la préfecture » (un agent de la mairie, octobre 2007).

En 2007, la commune n'a versé que 50.000 F à la préfecture. En réalité, même si c'est une obligation pour la commune de contribuer au fonctionnement de la préfecture (2, 5% de son budget de la commune), ce n'est pas évident pour la commune d'accéder à toutes les requêtes de la préfecture. La situation de la commune oblige les autorités municipales à une négociation permanente avec la préfecture. Les relations entre les deux institutions ne sont pas ouvertement conflictuelles. Le maire affirme que rien ne l'a jamais opposé au préfet. En

revanche, certains interlocuteurs décèlent dans les rapports entre les deux institutions des moments conflictuels.

« On ne voit pas ce que fait la préfecture. Ce sont les communes qui supportent la préfecture en dégageant chacune 2,5% sur son budget en guise de contribution à son fonctionnement. C'est ça la réalité des rapports entre communes et la préfecture, et quand une commune ne verse pas cet argent, ça se ressent dans les rapports avec la préfecture » (un agent de la mairie, février 2008).

Les relations de la commune avec les projets

Dans les rapports précédents, nous avons dégagé quelques traits spécifiques des relations entre la commune à certains projets de développement. Ces traits ont permis d'apprécier les activités des projets et l'évolution de leurs rapports aux populations. Parmi les projets, le PDLT a beaucoup retenu l'attention. Aujourd'hui, ce projet a fini ses activités dans la commune, mais les débats sur ses rapports aux populations sont encore d'actualité.

Pour l'essentiel, le projet a effectué à la satisfaction des populations une part importante des réalisations prévues au titre de la commune. On retient d'un côté la construction du siège de la mairie, du collège et du foyer féminin de Namaro, de l'autre, la réalisation des centres de santé dans certains villages. Par ailleurs, il faut inscrire à l'actif du projet la mise à la disposition des groupements féminins de charrettes asines tant à Namaro que dans d'autres villages de la commune. Face à toutes ces réalisations, les populations, et en tête les responsables communaux, expriment leur satisfaction à l'endroit du partenaire. Cependant, ils estiment que le travail reste encore inachevé dans la mesure où les mesures d'accompagnement prévues ne se sont pas encore concrétisées. Nombre d'interlocuteurs s'interrogent par exemple sur l'utilité d'un centre de santé sans dotation (personnel et produits). Les uns et les autres souhaitent que les formations sanitaires soient dotées de produits. Ils expriment aussi le vœu de les voir doter de comités de gestion et de mettre à la disposition des foyers féminins des femmes leaders pour l'initiation des autres aux activités.

Face aux préoccupations des uns et des autres, l'ancien superviseur du projet apporte les précisions suivantes.

« C'est vrai, il y a un certain nombre d'ouvrages qui ont été réalisés par le projet, notamment les CSI. La réception est même faite, mais par manque de personnel, les CSI ne sont pas encore fonctionnels. Dans le terme des accords qui ont été signés, il est dit que c'est le district sanitaire qui doit mettre les agents à la disposition des centres. D'autre part, le projet doit appuyer la mise en place d'un premier stock de produits. Le projet ayant fermé depuis le 30 juin 2007, il n'y a plus personne qui sert d'intermédiaire entre le projet et les populations. A mon avis, les antennes du projet ont été fermées de manière presque prématurée, et du coup, il n'y a aucune sensibilisation sur le terrain. Je suis d'accord avec les gens, car après la réalisation des ouvrages, il y a beaucoup de choses qui devraient être faites, mais qui ne le sont pas toujours. Par exemple, à quoi sert un moulin villageois, s'il n'y a pas de comité de gestion ? Les groupements doivent se débrouiller pour prendre en main les choses, or, ce n'était pas comme ça que les choses étaient montées au départ. Autres

exemples, il y a eu des puits et forages qui ont été faits, mais il n'y a toujours pas de comités dans les villages. Il y a des choses qui restent à faire, et ces choses doivent être réparties entre le projet et les communes. Moi, je ne parle plus au nom du projet, je donne ma compréhension des choses, car le projet a fermé et je ne suis plus son agent » (Hama Belko, ancien superviseur de zone du PDLT, novembre 2007).

La commune et les structures coopératives

Le fonctionnement des coopératives rizicoles constitue un enjeu important pour la mairie. Avant l'avènement de la commune, la situation connaissait un blocage réel au niveau de différents groupements mutualistes de production, communément appelés GMP. Dans certains cas, les bureaux n'étaient plus renouvelés depuis des années et le recouvrement des redevances n'était pas non plus pleinement assuré, occasionnant parfois d'importants manques à gagner. Le modèle type de blocage était celui de Koyria qui vivait jusqu'en 2005 une crise née du conflit entre les membres du GMP. Toutes les tentatives de médiations entreprises à l'époque par différentes autorités (préfets, chefs de cantons, chefs de villages, structures de l'ONAHA et de la DAC/POR, etc.) n'avaient pas donné les résultats escomptés. Avec l'installation de la commune, le maire avait fait de la résolution des problèmes que connaissent les coopératives une de ses priorités d'action. Il s'était pleinement investi dans la recherche de solutions. Cette démarche avait finalement abouti à Koyria à la mise en place en 2006 d'un bureau issu d'élections. Lors de nos enquêtes en 2006, le bureau de la coopérative de Laata était également en fin de mandat et les élections étaient prévues pour 2007.

Le renouvellement des membres de la structure a eu lieu en présence du maire de la commune qui a en personne supervisé les travaux. Le bureau a actuellement à sa tête Salou Hassane, qui fut déjà président de la coopérative par le passé, avant de céder la place en 2003 à un de ses cousins élu par élections. Il assurait ainsi le rôle de vice président jusqu'en 2007, année à laquelle les membres avaient décidé de lui renouveler leur confiance. Aussitôt après sa prise de fonction, le nouveau président dévoile ses projets et envisage des mécanismes en vue d'un renforcement de la collaboration entre les coopératives et la mairie. Il entend placer sous le signe de son mandat le recouvrement des arriérés de redevances et la recherche de ressources financières pour promouvoir la filière. Parmi ses projets figure l'organisation prochaine d'une journée des riziculteurs à laquelle il entend associer la commune pour donner à l'événement un cachet particulier. Les autorités communales (le maire) apprécient de leur côté l'initiative et estiment que le développement des coopératives figure au centre de toute politique d'autosuffisance alimentaire. Le maire de la commune explique.

« Parmi les potentialités de notre commune, il y a les aménagements hydro-agricoles. Depuis que je suis élu maire, j'ai mis au centre de mes actions le bon fonctionnement des organes dirigeants des coopératives. La bonne marche de ces organes est pour moi le reflet de la bonne santé de l'économie locale. Les coopératives produisent beaucoup de riz, et ce riz procure de l'argent aux paysans. Pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, il faut accorder une grande priorité aux

LES POUVOIRS LOCAUX ET LE RÔLE DES FEMMES À NAMARO (2008)

aménagements, car dans la commune, le riz est aujourd'hui l'alimentation de base des familles. Pour le savoir, il faut venir à Namaro le jour du marché. La commune a plusieurs aménagements et nous ferons tout pour qu'ils marchent » (le maire de la commune, octobre 2007).

LES POUVOIRS LOCAUX ET LE RÔLE DES FEMMES À NAMARO (2008)

II. LES GROUPEMENTS FÉMININS VILLAGEOIS : ESSAI DE CARACTÉRISATION ET ÉVOLUTION DES MODÈLES

Les groupements féminins de la commune rurale de Namaro peuvent se répartir en trois principales catégories. Il s'agit des groupements créés par des intervenants extérieurs (projets ou ONG), des groupements impulsés par des femmes leaders d'opinions et des groupements qui s'inspirent d'une imitation.

Les groupements féminins mis en place à l'initiative des intervenants extérieurs

Ces types de groupements émanent de projets et d'ONG intervenant dans la zone. Il s'agit en général de projets et d'ONG qui octroient des crédits aux femmes et qui leur apportent un appui en renforcement des capacités. Cette catégorie de groupements, qui se rencontrent dans la plupart des villages de la commune, est numériquement la plus importante. Les membres ont bénéficié de plusieurs formations en vie associative ou de la part d'ONG, ou de projets. Les deux études de cas ci-dessous donnent une vision de l'apport des intervenants extérieurs dans l'organisation de ces genres de groupements.

« Notre groupement s'appelle « Albarkanta ». Il regroupe vingt membres. Ces membres sont choisis en fonction des affinités propres aux femmes. La proximité et la disponibilité constituent les principaux critères d'adhésion. Le bureau est dirigé par trois personnes qui sont la résidente, la secrétaire et la trésorière. La mise en place du bureau a eu lieu en 1999, et depuis, ce sont les mêmes personnes qui dirigent. Aquadev nous a octroyé des crédits et nous a formés sur la façon dont nous devons nous organiser pour faire les tontines. Nous faisons des tontines entre nous, et après, on partage l'argent entre les femmes. Il arrive qu'on accorde des crédits aux femmes, mais il s'agit seulement des femmes qui sont dans le besoin. Quand une femme prend un crédit, le remboursement se fait avec un taux d'intérêt de 10%. Toutes les femmes du groupement s'acquittent de leur cotisation. Celle-ci est mensuelle et est de 500 F. Nous avons choisi d'appeler notre groupement Albarkanta pour montrer que les femmes qui y font partie sont déterminées. Aquadev a donné des crédits aux femmes. Il nous a donné un premier montant. Dans ça, j'ai reçu 60.000 F CFA. Avec l'argent, j'ai acheté du mil et du riz que j'ai revendu ensuite. J'ai acheté du mil pour 25.000 F et du riz pour 35.000 F. J'ai vendu le tout à 75.000 F. Si on fait le calcul, j'ai eu un bénéfice de 15.000 F. Ensuite, Aquadev nous a octroyé un deuxième crédit. Dans cette somme, j'ai reçu 100.000 F dans lequel j'ai acheté 3 moutons, du riz, du mil et des condiments. Les trois moutons m'ont coûté 45.000 F, le riz 30.000 F, le mil pour 20.000 F et les condiments. 5000 F. C'est avec cet argent que je tourne actuellement et que j'arrive à subvenir à mes besoins » (Safi Saley, présidente du groupement Albarkanta, octobre 2007).

S'agissant du deuxième groupement,

« Le groupement que je dirige s'appelle « Kande Gomni ». Kande Gomni veut dire qui apporte le bonheur. Notre groupement a vu le jour avec l'UNICEF qui a aidé les femmes dans le village en leur donnant des crédits. Il y avait 9 groupements et chaque groupement a reçu 60.000 F CFA de la part de l'UNICEF. C'est ce montant que chaque groupement a réparti entre ses membres. C'est peu comme somme, mais ça nous a permis de démarrer. Au début, les femmes étaient réticentes. C'est seulement lorsque les choses ont commencé à marcher que beaucoup se sont intéressées. Au début, l'UNICEF a montré sa volonté d'aider les femmes. Leur agent qui était là a formé les femmes en leur montrant comment elles doivent conduire leurs activités. Les femmes ont commencé à prendre goût au crédit, mais lorsqu'on a remboursé les premiers crédits, l'UNICEF n'est plus revenu. Nous travaillons actuellement avec Mata Masu Dubara (MMD). Quand la commune est arrivée, il y a eu un autre projet. Il s'agit d'Aquadev, qui nous a octroyé des crédits. Mata Masu Dubara a mis en place des banques céréalières (Tachin Banqu) pour les femmes. Avec eux, on a eu 300 sacs. Ce sont des sacs de 50 kg qu'on a ensuite revendus. La vente, c'est aussi bien aux membres du groupement qu'à ceux qui ne sont pas membres. A ceux qui ne sont pas membres, on leur vend le sac à 5000 F. Quand aux membres, ils payent 4500 F » (Kadi Bonwala, présidente du groupement Kande Gomni, octobre 2007).

Ces groupements sont parfois assez dynamiques du fait de l'expérience dont disposent les membres en vie associative et dans l'exécution des projets. C'est au sein de ces groupements qu'émergent en général les « *big women* », c'est-à-dire les femmes leaders d'opinions, qu'on appelle dans d'autres contextes géographiques (notamment en milieu haoussa) les femmes « *madubey* », c'est-à-dire les femmes miroirs, dont les autres femmes doivent s'inspirer du « savoir faire ».

Les groupements féminins impulsés par des leaders locaux

Ces groupements ont été créés sous l'influence de femmes qui sont le « *phare* » pour les autres dans les villages. Leur statut de déscolarisées leur offre des possibilités d'ouverture par rapport à tout ce qui se passe dans le milieu rural et même à l'extérieur des villages. Dans certains cas, elles entretiennent des rapports étroits avec les projets et ONG. Elles ont plus de facilité d'accès à l'information et possèdent une grande capacité de mobilisation des femmes au sein des groupements et pour des activités d'intérêts communautaires.

Pour mieux illustrer cet exemple, le cas de Kadi Maliki du village de Namaro est assez significatif.

Kadi Maliki est née à Namaro en 1971, où elle a fréquenté l'école primaire, avant d'effectuer le collège à Niamey, de 1983 à 1984. Elle abandonna les études en classe de 6ième pour regagner le village suite au décès de sa mère. De retour au village, elle se maria deux années après, en décembre 1986. Après le mariage, elle partit en Cote d'Ivoire avec son époux parti en exode. Elle y resta jusqu'en 1992. De retour de la Cote d'Ivoire, elle s'intéressa aux activités des projets. Elle devint membre de plusieurs bureaux locaux mis en place par divers projets et organismes (UNICEF, PDLT, CARE, PLCE, etc.) Dotée d'une forte expérience en vie associative, elle est aujourd'hui incontournable pour la plupart des intervenants extérieurs. Outre son rôle de conseiller, elle se consacre aussi à l'appui aux groupements féminins à

travers l'encadrement des femmes et la recherche de financement des activités des groupements.

Plusieurs villages disposent de ce genre de femmes leaders qui ont une grande influence sur les actions que peuvent entreprendre les groupements dans leurs villages respectifs. Cependant, la principale difficulté de ces genres de groupements réside dans l'incapacité des membres à prendre des décisions sans se référer à celles qu'on considère comme les « *éclairés* », y compris parfois pour des actions qui concernent le fonctionnement interne.

Les groupements féminins nés autour d'un objectif ponctuel

Il s'agit principalement des groupements féminins qui, du fait de la présence de groupements dans d'autres quartiers d'un même village ou des villages voisins, se créent sur l'initiative de ses membres en vue d'accéder aux mêmes avantages. Ces formes de groupements sont généralement jeunes et leurs membres ne possèdent pas toujours d'expérience en vie associative. Cependant, ils possèdent une grande volonté de se regrouper et un désir de collaborer avec n'importe quel partenaire, l'essentiel étant de trouver un appui. La faiblesse de ces jeunes groupements réside dans le fait qu'ils sont vulnérables. Ils peuvent disparaître à moindre occasion. On les retrouve dans tous les villages de la commune. L'exemple du groupement « wafakey » (qui veut dire entente) du village de Koyria est ici illustratif.

« Notre groupement a seulement un an et demi d'existence. Nous l'avons constitué sur l'initiative des femmes qui font partie qui ont décidé de se retrouver pour mettre en place un groupement du genre de ce qu'on entend à Namaro. Avec ce groupement, c'est l'occasion pour nous de nous retrouver lors des cérémonies comme les mariages et baptêmes. Nous ne sommes pas encore très nombreux, et nous n'avons jamais eu un appui extérieur et si vous pouvez nous aider dans ce sens, on est preneur. Nous avons une caisse et chaque membre cotise 100 F par semaine » (la présidente du groupement wafakey de koyria, octobre 2007).

Ce type de groupement est moins stable que les précédents. Sa constitution étant fondée sur une circonstance, il peut s'effriter à moindre occasion, comme l'explique ici le receveur municipal.

« Il y a groupements et groupements. Un groupement qui marche, cela se ressent à travers le dynamisme des membres et les objectifs visés. Certains groupements n'existent que de nom et fonctionnent sur la base d'une imitation. Dans ce cas, l'idée n'est jamais bien mûrie, on se décide un jour de faire un groupement parce qu'on a vu les autres faire. La conséquence dans ce cas, c'est qu'à tout moment le groupement peut « mourir » puisque dès au départ on l'a créé dans l'espoir d'accéder aux crédits » (le receveur municipal, septembre 2007).

Cette typologie, bien que non exhaustive permet d'évaluer le degré de dynamisme des groupements féminins en se référant aux circonstances de leur création et aux activités réelles qu'elles mènent sur le terrain.

Les actions des groupements féminins bénéficiaires de crédit

Les groupements féminins qui bénéficient des crédits pratiquent divers types d'activités. Parmi ces activités, on se penchera ici uniquement sur l'exemple du petit élevage.

C'est une activité financée par certains partenaires et qui compte actuellement plusieurs actions dans les villages. L'action est sous forme de crédit aux femmes. La démarche des partenaires (y compris maintenant le Programme spécial) consiste à subventionner la pratique du petit élevage en milieu rural. Elle a créé un engouement certain chez les populations, notamment féminines. Les femmes trouvent que le petit élevage est une action qui procure diverses formes d'avantages aussi bien pour elles que pour les habitants des villages de la commune. En effet pour les bénéficiaires, l'action permet de disposer d'une épargne monnayable (l'animal) au besoin. De ce fait, elle leur permet d'accroître leur revenu économique.

« Dans la commune, il y avait avant des villages où les femmes n'avaient pas leurs propres animaux, Avec la constitution des groupements et les partenaires qui ont commencé à nous aider, on trouve maintenant dans tous les villages beaucoup de chèvres et de moutons. Ce sont ces animaux qui procurent aujourd'hui aux femmes les ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins. Avec leur détermination, les femmes ne sont plus démunies comme avant et il y en a même qui peuvent payer des vaches pour faire l'élevage » (Kadi Maliki, animatrice villageoise, octobre 2007).

La formation qui accompagne l'exécution de l'action constitue des occasions pour l'acquisition de nouvelles connaissances et diverses formes d'expériences que les femmes se partagent lors des rencontres. L'animatrice villageoise de Namaro explique :

« Les formations sont les meilleures occasions pour les femmes de se rencontrer et d'échanger. Dans les villages, les femmes se retrouvent, et tout ça, grâce aux projets qui les font voyager » (Kadi Maliki, octobre 2007).

De la constitution des groupements à la mise en place de réseaux locaux: une structuration sociale du milieu annoncée sur fonds de divisions entre les femmes de Namaro I et de Namaro II

Dans la commune de Namaro, le partenaire principal des femmes pour la constitution des groupements est Care international. C'est ce dernier qui a organisé les femmes en réseaux à travers les activités de « *Mata Masu Dubara* ». Le passage des groupements en réseaux vise à impulser une dynamique dans les activités des groupements.

« Tout projet qui vient dans les villages veut mettre en place des groupements. A part les groupements créés par les projets dans les villages, il y a aussi les groupements qui sont créés par les populations elles mêmes. Ainsi, on trouve de plus en plus de groupements en milieu rural. C'est dans la recherche d'une plus grande efficacité des activités des groupements, que Care a envisagé à travers Mata Masu Dubara leur constitution en réseaux. La tâche n'est pas toujours facile, car on

rencontre souvent beaucoup de difficultés. Pour pouvoir faire face à certaines difficultés, on a besoin d'avoir des femmes leaders pour nous aider» (Saidou, superviseur de Zone de Care, Niamey février 2008).

A Namaro, Kadi Maliki est l'informatrice clé du réseau local «*Mata Masu Dubara*». Elle est animatrice villageoise et éclaire les femmes des groupements sur le choix d'activités à mener. Elle aide à la rédaction des dossiers de demande de financement et est farouche partisane de l'idée de la mise en réseaux des groupements.

« Il y a beaucoup de groupements dans les villages. A Koyria, il y avait avant seulement deux groupements. Il s'agit de groupements que nous avons mis en place. Aujourd'hui, on compte près de 7 groupements dans ce village. Ces groupements se sont maintenant constitués en réseau. A Namaro, le nombre de groupements est plus important que dans les autres villages. Au sein du réseau, il y a 9 groupements, sans compter les groupements qui ne font pas partie. Les groupements qui sont dans le réseau sont Kande Gomni, Bonkaney, Bonferey, Gomni, Soudji Tadio, Niya N'da Kokari, Alhadoullilahi, Soudji N'da Gomni et Gomni Koubey. Ça n'a pas été facile de mettre en place le réseau. Pour que ça marche, j'ai fait beaucoup de va et vient pour rencontrer les femmes. J'ai mis beaucoup d'énergie à leur expliquer le bien fondé de mettre en place un réseau. C'est Saidou de Care qui nous a dit l'intérêt qu'il y a à mettre en place des réseaux de groupements. Depuis que j'ai compris, on a toujours fait le travail ensemble. Il vient me voir pour l'aider et j'ai fait tout ce que je peux dans ce sens. Le travail n'a pas été facile, car il faut amener des groupements à regarder dans la même direction. On a mis en place un réseau à Namaro, mais certains groupements, notamment ceux qui sont à Gurabon ont refusé d'en faire partie » (Kadi Maliki, animatrice villageoise et conseillère municipale, octobre 2007).

Dans le choix de certains groupements de ne pas faire partie du réseau, des interlocuteurs voient moins le résultat d'un simple refus, que la manifestation d'intérêts contradictoires qui opposent les femmes des deux villages quartiers de Namaro. Un enquêteur explique.

« Gandatché et Gurabon ne se sont jamais entendus, c'est toujours l'opposition entre les deux. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Il trouve son origine dans l'histoire des deux chefferies. La chefferie de canton qui se trouve à Gandatché, et la chefferie de village à Gurabon. Les gens de la chefferie du village disent qu'ils sont les autochtones et affirment que la chefferie de canton n'est pas d'ici, qu'elle est venue d'ailleurs. A plusieurs occasions, le chef de canton et le chef de village ont étalé au grand jour leur opposition. Cela se voit souvent lorsqu'il y a quelque chose à partager dans le village. Je crois que c'est la même chose qu'on retrouve un peu partout, y compris au niveau des groupements » (un enseignant à Namaro, octobre 2007).

En effet, le milieu des groupements féminins n'est pas à l'abri de l'opposition entre les deux villages quartiers. Les propos de femmes membres de divers groupements en témoignent.

Une femme de Gandatché explique :

« Albarkanta a refusé de faire partie du réseau parce que les membres disent qu'elles n'ont pas confiance en nous. Le problème à Gurabon, c'est qu'il n'y a que deux groupements, or on dit que pour former un réseau il faut trois groupements. Ici à Namaro, on voit tout en termes d'opposition entre Gurabon et Gandatché. Dans chaque chose, quand c'est Gandatché qui est en tête, Gurabon ne veut pas suivre. Et quand c'est Gurabon qui dirige, Gandatché ne veut pas suivre. Ça a toujours été comme ça » (une femme de Gandatché, octobre 2007).

Les propos de cette femme de Gurabon abondent dans le même sens

« Pourquoi on va les suivre, nous voulons aussi avoir notre groupement. Ça a toujours été comme ça. Tout ce qu'on amène dans le village, Gandatché a sa part et Gurabon a sa part. Nous avons dit qu'on n'ira pas dans le même réseau avec les femmes de Gandatché parce qu'on n'a pas confiance à elles, on veut notre réseau à part » (une femme de Gurabon, octobre 2007).

III. AUTOUR DE QUELQUES DONNÉES D'OBSERVATIONS

Ces données d'observations portent sur trois points : la session du conseil municipal, les activités d'une caravane d'information et de sensibilisation sur la décentralisation et le travail des percepteurs au niveau du marché de bétail.

L'observation de séance du conseil municipal 15 février 2008

Les travaux de la session budgétaire du conseil municipal de la commune rurale de Namaro au titre de l'année 2007 se sont tenus le vendredi 15 février 2008 dans la nouvelle salle de réunion de la mairie.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette session :

- examen et adoption du procès verbal de la session d'août 2007 ;
- présentation et débats sur le budget 2007 ;
- présentation et débats autour du projet de budget 2008 ;
- divers.

Étaient présents, le représentant du chef de canton, le secrétaire général (SG) de la mairie, le receveur municipal, le directeur départemental du développement communautaire, plus quelques agents de la mairie et habitants du village de Hondaye venus sur invitation de leur conseiller. Au total, 20 personnes étaient dans la salle.

Initialement prévus pour démarrer très tôt le matin, les travaux n'ont commencé qu'à 10 h 30. Au début des travaux, huit conseillers (sur les 13 que compte la commune) étaient sur place. Ils seront rejoints plus tard par deux autres conseillers arrivés en retard. Au programme de la cérémonie d'ouverture, la traditionnelle *fatiya* prononcée par un conseiller, suivi du discours de bienvenue du maire. Après avoir remercié les conseillers pour leur présence, celui-ci leur présenta ses excuses pour le retard pris dans l'organisation de la session.

La fin de la cérémonie d'ouverture a été suivie de la présentation du premier point de l'ordre du jour. La salle a suivi avec attention la présentation en sonraï du procès verbal de la dernière session, faite par le secrétaire général de la mairie. Compte tenu du fait que les conseillers qui ont l'habitude d'animer les débats lors des sessions (cf. session budgétaire 2006) ne sont pas présents dans la salle, ce point n'a fait l'objet d'aucun amendement et le texte a été adopté par acclamation.

Le conseil entama ensuite le deuxième point de l'ordre du jour, à savoir celui relatif au budget 2007. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, les conseillers ont adopté la procédure qui consistait à mener les débats chapitre par chapitre. Les débats ont débuté par le chapitre des recouvrements. A ce niveau, les discussions n'ont pas enregistré beaucoup d'interventions. Deux conseillers seulement se sont

exprimés, en focalisant leur attention sur les écarts entre les prévisions et les recettes, et en proposant à l'exécutif de mettre à contribution les différentes commissions dans le recouvrement des taxes. Puis, ce fut autour du maire de prendre la parole. Ce dernier a expliqué que les raisons du faible taux de recouvrement des taxes s'expliquent par deux facteurs essentiels. Le déficit agricole d'une part qui ne permet pas le paiement de l'impôt par les populations, et d'autre part, la suspension de la participation des gardes dans les opérations de recouvrement, parce que les indemnités qu'ils perçoivent lors de la mission représentent une charge pour la commune.

Le conseil est ensuite passé au point relatif aux dépenses. Ce point a été débattu en même temps que celui qui porte sur les investissements. Concernant cette rubrique investissements et dépenses, le premier conseiller qui a pris la parole s'est attaqué à la façon dont le budget a été présenté. Il a ensuite souhaité qu'il y ait plus de clarté dans les choses à l'avenir. A la suite du premier intervenant, un autre a pris la parole pour exprimer son inquiétude sur les dépassements budgétaires constatés. Selon lui, le maire n'a aucune autorité de procéder à des appels de fonds sans au préalable requérir l'avis du conseil. Ce fut autour du receveur de prendre la parole en essayant de fournir des explications. Mais ses tentatives d'explications n'ont pas visiblement convaincu l'auditoire.

Ensuite, la parole fut donnée au directeur du développement communautaire qui a tenu à rappeler les principes d'élaboration d'un budget. Sur le point relatif aux prévisions, il a estimé que celles-ci sont très élevées et qu'elles n'ont pas tenu compte des réalités. Selon lui, pour être assez convaincantes, les différentes dépenses qui sont effectuées doivent prendre compte ce qu'il y a eu comme recouvrements dans l'année.

La séance a été suspendue à 13 heures pour permettre aux participants de se rendre à la prière du vendredi. La reprise des travaux est intervenue à 14 h 34 par l'examen du projet de budget 2008. C'est la même procédure de discussion qui a prévalu. La parole a été donnée à un conseiller qui procède à la lecture, puis s'en ont suivi les débats et commentaires chapitre par chapitre. Au chapitre des prévisions, il a été reproché à l'exécutif le manque de clarté dans la présentation du budget. Pour nombre des conseillers qui se sont exprimés, les remarques ont surtout porté sur les conditions d'élaboration. Par rapport aux insuffisances relevées, le receveur a dit qu'il assume la responsabilité pour avoir été celui qui a élaboré le budget.

Face à ce mea-culpa, les conseillers n'ont pas jugé utile de continuer les débats et le budget 2008 de la commune a été adopté. Par rapport à cette question, le directeur du développement communautaire a à nouveau insisté sur le fait qu'il existe des principes préliminaires d'élaboration d'un budget.

Juste avant d'entamer le dernier point de l'ordre du jour (divers), le conseiller a enregistré l'arrivée d'un onzième membre. Ce dernier, qui n'a pas pris part aux travaux dès au départ, a fait irruption dans la salle à 16 heures, accompagné de trois personnes. Aussitôt rentré, il a pris la parole pour demander au conseil l'inscription comme un point de l'ordre du jour de la prochaine session, la

question du dédommagement des propriétaires du terrain sur lequel est construit le siège de la mairie. Ce point figure déjà en divers de la présente session, mais le conseiller regrette qu'il en soit ainsi puisque selon lui il s'agit d'un point important qui mérite d'être débattu à part entière.

Les travaux ont pris fin à 18 h 05 minutes. Le maire a tenu à remercier les participants et à s'excuser pour les lacunes constatées dans l'élaboration et l'exécution des budgets. La séance fut aussitôt levée sans passer par la *fatiya*.

Quelles remarques et conclusions peut-on tirer de la session ?

Prévu pour durer quatre jours, le conseil a fini ses travaux en une journée. Tous les débats ont eu lieu en langue nationale, ce qui en principe devrait faciliter la prise de parole (participation) de tous. Mais la plupart des conseillers ont brillé par le silence. Les deux femmes conseillères ne sont pas non plus fait remarquer.

En général, les débats ont été d'un très faible niveau et peu contradictoires. L'absence des deux conseillers (Hama Yayé et Hama Amirou) qui animent d'habitude les travaux pendant les sessions en est la principale raison. L'un d'eux, en l'occurrence Hama Amirou, a suspendu sa participation aux travaux du conseil depuis près une année maintenant, officiellement, pour traduire sa réprobation sur la façon dont l'exécutif conduit les affaires publiques. Le second conseiller, qui a pris les travaux en cours (et qui a choisi cette fois de ne pas intervenir), s'est confié en nous en termes.

« Cela dépend de moi. C'est moi qui anime les débats, mais aujourd'hui j'ai décidé de me taire bien que je n'aie pas pu me taire totalement. Pour l'élaboration des budgets antérieurs, c'est moi qui m'investissais et me débattais pour améliorer les choses. Dieu merci, j'ai un capital d'expérience énorme en matière d'élaboration des budgets que je mets à la disposition de notre commune, mais les gens et notamment le maire ne reconnaissent pas tous les efforts que je fournis. Puis j'ai compris et j'ai préféré laissé tomber. Par rapport à la mobilisation des ressources, il y a longtemps que le conseil a suggéré à l'exécutif d'associer les commissions, mais le maire fait ce qu'il veut, il n'écoute personne. A plusieurs reprises, je l'ai touché par écrit sur des problèmes qui touchent la commune, mais il n'a jamais voulu réagir. Par rapport à un sujet aussi important comme la réalisation de la route je l'ai saisi, mais il m'a ignoré. Pour tout dire, les sessions du conseil c'est nous qui les animons, mais comme on le fait pas, c'est pour cela que la session est finie après une demie journée de travail, on a dit quatre jours, mais voila que c'est fini » (un conseiller municipal, février 2008).

Par ailleurs, nous avons remarqué un manque d'intérêt pour le travail, aussi bien de la part du maire que de la majorité des conseillers. Ce qui a le plus manqué dans cette session, c'est le respect des bienséances en matière de réunions. Ceci s'est traduit par des va-et-vient incessants des conseillers et à leur attachement à leurs téléphones. En effet, personne n'hésite de sortir pour émettre ou de recevoir des appels. Il y a en même qui interrompent leur intervention pour répondre à un appel ou pour en émettre un. Tout cela donne l'impression d'un manque de sérieux de ceux qui utilisent leurs téléphones vis-à-vis de ceux qui parlent et qui sont parfois obligés d'attendre avant de continuer. Le maire qui est censé faire

régner l'ordre ne s'est pas non plus détaché de ces pratiques. L'observation des activités de la caravane d'information et de sensibilisation sur la décentralisation

Le mercredi 02 octobre 2007, vers 12 heures, la commune a reçu une mission de sensibilisation sur la décentralisation. La nouvelle a été annoncée par le maire à quelques personnes présentes au niveau du siège de la commune (l'enquêteur était présent). La mission qui venait d'être annoncée aux populations comporte six personnes qui sont en tournée dans différentes communes de la région de Tillabéri. Selon le responsable de la mission (Tidjani Ibrahim), le programme de la mission comporte trois volets : l'organisation d'un meeting autour des objectifs de la mission, une séance de projection de film sur les activités des communes et un débat à la fin avec les différents acteurs communaux, comme par exemple, les élus, les membres des structures associatives, les leaders politiques et les leaders d'opinion, les autorités locales, la jeunesse, etc.

Parmi les activités programmées, deux ont été exécutées. Il s'agit de la projection de film, qui a pris pour support la commune de Torodi, et du débat avec les acteurs de la commune. Le débat public a mobilisé peu d'acteurs communaux. Les discussions ont porté sur plusieurs thèmes, à savoir, les atouts et les limites de la commune, la question de l'incivisme fiscal, les rapports entre les citoyens communaux et leurs dirigeants, etc.

En s'inspirant de la projection du film portant sur la commune de Torodi, les acteurs présents retiennent comme freins au développement de leur commune, l'incivisme fiscal, le manque de concertation entre les élus et les populations, le manque d'information et de sensibilisation sur divers sujets qui intéressent la vie de la collectivité, le manque des routes entre les villages, qui ne favorise pas le développement de l'économie locale, le manque d'appui de l'Etat au fonctionnement de la commune, etc.

Parmi les problèmes évoqués, les intervenants ont beaucoup mis l'accent sur le manque de concertation. Ainsi comme l'exprime un leader politique local, « *il s'agit d'un sujet qui fait presque l'unanimité dans les discours et beaucoup de choses ne marchent pas dans la commune parce que les dirigeants n'associent pas les populations à ce qu'elles font. Le maire dit-on organise des réunions et pour ne pas faire face aux contradictions, il évite d'associer les populations* ».

Quels constats peut-on faire à partir de l'observation des activités de la caravane ? Un fait important mérite d'être souligné. Il s'agit de l'absence remarquée des adultes et des leaders d'opinion aux manifestations de la caravane. En effet, aucun membre de la chefferie n'était présent. Par ailleurs, on note la présence d'aucun membre d'association et autres structures communautaires. Pour nombre d'interlocuteurs, cette situation traduit la preuve qu'il y a véritablement une rétention de l'information du côté de l'exécutif. Nombre d'enquêtés accusent en effet le maire de n'avoir pas pris les dispositions nécessaires pour informer la population de l'arrivée de la mission. Ce discours reflète la nature des rapports entre l'exécutif et les populations. Sur cette question de circulation de l'information, nombre de conseillers, notamment ceux qui résident à Niamey

déplorent la situation et situent les difficultés qu'éprouvent les commissions dans le travail avec l'exécutif communal.

« Il est difficile de dire en quelques mots ce qui se passe dans la commune. Tout le monde reproche au maire les mêmes choses. Ça fait longtemps qu'on lui a dit qu'il y a des choses qu'il ne peut pas faire sans demander l'avis du conseil. Mais le maire fait fief de toutes les remarques. Je te donne juste quelques exemples, il y a eu par exemple une réunion qu'il a convoqué pour vouloir parler du lotissement dans la commune. A cette réunion, il n'a informé aucun des conseillers à Niamey. Un autre exemple, j'ai appris qu'il y a eu une mission sur la décentralisation qui est passée dans la commune, là aussi c'est la même chose, les conseillers ne sont pas informés et les populations aussi. Voilà les problèmes dans notre commune. Sans compter par exemple le problème que connaissent les commissions. Depuis l'installation de la commune, on a mis en place trois commissions, mais personnellement je n'ai pas vu là où le maire a mis à contribution ces commissions. On lui a fait les remarques et des suggestions dans ce sens, mais visiblement il semble ne rien comprendre. Je crois qu'à la fin de ce mandat des maires, c'est à Namaro qu'on aura des commissions qui auront battu le record de l'inactivité » (un conseiller ressortissant, novembre 2007).

La consommation des stupéfiants: des faits qui confirment la recrudescence de la délinquance à Namaro

La consommation des stupéfiants à Namaro est un sujet déjà évoqué dans le rapport de référence (cf. rapport 2004 de Jean Pierre Olivier de Sardan). Dès sa publication, ce rapport a interpellé les autorités municipales qui ont décidé d'agir. Le rapport 2006 fait quant à lui le point sur les mesures initiées par le maire pour tenter de lutter contre le phénomène : enquête policière diligentée à Namaro pour essayer de déceler le réseau local des consommateurs et la menace d'enfermement proférée à l'endroit de toute personne qui serait coupable des faits. Ces diverses mesures ont permis un temps soit peu de dissuader les amateurs.

Après plus d'une année, l'équipe de recherche du Lasdel a voulu connaître les résultats des différentes mesures envisagées et leurs impacts sur le phénomène. Elle a mené sur place des entretiens mais aussi des observations. Les observations menées par notre équipe de recherche concluent à une recrudescence des actes délinquants à Namaro. En effet, lorsqu'il circulait dans le village pour y conduire des entretiens, l'enquêteur découvrait à chaque bout de chemin des tubes de colle (communément appelée dissolution), vidés de leur contenu. Sur ce sujet, le maire reconnaît que les mesures prises il y a un an n'ont pas suffi à décourager les amateurs, et affirme que la consommation des stupéfiants est encore une réalité dans sa commune.

Une manifestation supplémentaire de la preuve a été livrée à la foule (l'enquêteur y était présent) par un habitant au cours de la soirée organisée par la caravane de sensibilisation sur la décentralisation. En effet, pendant que tout le monde écoutait avec intérêt le message que lui livrait la mission, un jeune homme totalement bourré a surgi de la masse et avance vers l'animateur. A sa hauteur, il a cherché de lui arracher le micro, avant de prononcer ces mots, « *Aï gonda senni* », qui veut dire « *je veux parler* ». Devant cette scène, la réaction de la foule ne s'était

pas fait attendre. En effet à travers des cris de désapprobation, l'auditoire a demandé l'animateur de ne pas lui donner la parole.

L'observation du marché de bétail et le travail des percepteurs

Nous l'avons déjà vu, le budget de la commune se fonde principalement sur le recouvrement des taxes diverses. Mais à Namaro, ce recouvrement reste encore problématique pour plusieurs raisons. Pour voir plus clair dans certaines difficultés sur le recouvrement, notre équipe de recherche s'est autorisée une observation des activités des percepteurs au niveau du marché de bétail.

Le marché de bétail est un espace sans clôture. Dans ces conditions, les endroits définis pour la vente des animaux ne sont pas clairement définis. Ainsi, les acteurs peuvent opérer à leur guise de tous les côtés et, parfois, les acheteurs interceptent les propriétaires d'animaux avant même d'arriver au marché. Assez souvent, l'opération se déroule avec la complicité de certains acteurs qui se font passer parfois pour des intermédiaires (« *dilal* »), parfois pour des vendeurs. A Namaro le jour de marché, nombreuses sont les personnes dont l'action n'est pas faite visiblement pour faciliter le recouvrement de la taxe d'identification et de la taxe de présentation

C'est samedi, jour du marché hebdomadaire à Namaro. Au niveau du marché des animaux, ce sont 5 percepteurs qui s'occupent du recouvrement. L'observation se déroule le dernier jour de marché avant la fête de ramadan. Normalement ce jour là, les recettes devraient être plus importantes que d'ordinaire. Mais ce jour là, la mairie manquait cruellement de carnets. Le seul percepteur que nous avons rencontré avec des tickets n'en possédait qu'une dizaine environ. Vers 10 heures déjà, il avait fini de les distribuer. A partir de ce moment, on peut imaginer que c'est aussi la fin du recouvrement officiel, car il s'instaure désormais entre percepteurs et propriétaires d'animaux des zones de négociations à travers lesquelles chacun en tirera profit.

Interrogés sur cette absence de carnets, les percepteurs répondent que cela n'aura aucune conséquence sur le recouvrement. En revanche, pour un ancien percepteur et fin connaisseur de la pratique des acteurs en pareille circonstance, il en découle une perte pour la commune et un avantage à tirer pour les uns et pour les autres.

« Aucun percepteur ne vous dira ouvertement que lorsqu'il n'a plus de carnet tout ce qu'il récupère c'est pour lui. Et pourtant c'est cela la réalité, dès qu'il n'y a plus de carnets, le vendeur et le percepteur rentrent en négociation. Le propriétaire ne donne pas le montant exact comme s'il y a un carnet, et le percepteur n'a rien à perdre en prenant par exemple 150 F au lieu de 300. Le perdant dans tout ça, c'est bien sûr la mairie » (un ancien percepteur de taxes, octobre 2007).

IV. CONCLUSION

Pour ce quatrième et dernier rapport sur Namaro, nous avons essayé d'articuler nos analyses autour de trois points essentiels:

- 1) l'évolution du fonctionnement de la commune ;
- 2) les groupements féminins et la structuration sociale du milieu ;
- 3) des l'observation.

S'agissant du fonctionnement de la commune, le principal constat que l'on peut relever est que, malgré les difficultés de toutes sortes, la commune existe et que les acteurs communaux s'efforcent de la faire fonctionner. L'incivisme fiscal demeure un sujet préoccupant et le faible niveau de recouvrement des taxes et impôts continue de peser lourd sur le budget de la collectivité. Dans l'exécution des différents budgets, de nombreux manquements ont été relevés (cf. les observations de séances du conseil en 2007 et 2008). Pour une part, ils sont attribuables à l'inexpérience de l'exécutif communal en matière de conduite des affaires publiques. Les dépassements budgétaires et les appels de fonds auxquels s'adonnent souvent le maire et son équipe sont des pratiques qui, lorsqu'elles s'écartent des procédures d'exécution budgétaire, ouvrent la voie à des critiques et laissent croire à l'existence de pratiques de mauvaise gestion.

Concernant les rivalités entre Namaro 1 et Namaro 2, on notera qu'elles persistent et que leur enjeu concerne toujours l'appropriation des équipements publics. Très récemment, ces rivalités ont été ravivées à l'occasion de l'électrification du village. Dans la perspective de nouvelles enquêtes, il y a lieu de suivre cette dynamique et d'étudier qu'elle forme elle peut prendre à travers investissements effectués sur le budget communal.

Les relations entre les conseillers et l'exécutif d'une part, et entre ce dernier et les chefs traditionnels d'autre part, sont parfois empreintes de nombreuses incompréhensions qui ont pour origine mauvaise circulation de l'information, et parfois même une absence de communication.

L'enthousiasme affiché lors de l'élaboration du PDC et pendant la mise en place des différentes commissions (au nombre de trois) ne s'étant pas toujours accompagné d'une satisfaction des attentes exprimées, l'histoire des institutions retiendra qu'à Namaro les commissions n'ont jamais fonctionné, faute de n'avoir jamais été mises à contribution par le maire selon les conseillers, par manque de moyens selon le maire.

Le mouvement associatif féminin a connu une dynamique nouvelle dans la commune avec la création des réseaux de groupements encouragée par un souci de captage de la rente de développement. Derrière ce dynamisme, se cachent cependant de nombreuses contradictions qui ont révélé aux yeux du chercheur

que les structures féminines n'étaient pas non plus à l'abri des rivalités entre les deux villages-quartiers.

Menées tant dans le cadre des activités du conseil municipal, qu'au niveau du marché de bétail et autour des activités de la caravane de sensibilisation sur la décentralisation, les observations ont été d'excellents moments au cours desquels certaines réalités du dysfonctionnement des institutions ont été pointées du doigt en vraie grandeur.

OUVRAGES ET DOCUMENTS CONSULTÉS

- Bierschenk, T. & Olivier de Sardan, J.P., 1998, « Les arènes locales face à la décentralisation et démocratisation. Analyses comparatives en milieu rural béninois », in Bierschenk, T. and Olivier de Sardan, J.-P. eds, 1998, *Les pouvoirs au village: le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala.
- Hahonou, E., K., et Aboubacar., S. 2004, *Les associations cantonales dans le Tagazar et le Tondikandia*, Etudes et Travaux n° 24, Niamey, Lasdel.
- Issa, Y., 2011, *Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes dans les arènes locales à l'heure de la décentralisation (Site de Namaro, 2006)*, Etudes et Travaux n° 85, Niamey, Lasdel.
- Olivier de Sardan, J.P., 2005, *Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Namaro*, Etudes et Travaux n° 37, Niamey, Lasdel.
- Olivier de Sardan, J.P., Issa, Y., Issaley, N., 2005, *Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Namaro*, Etudes et Travaux n° 46, Niamey, Lasdel.
- Olivier de Sardan, J.P., 1999, « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens », *Revue Tiers Monde*, 157 : 139-167.
- Olivier de Sardan, J.P., 1969, *Les valeurs d'hommes (notes sur l'histoire des kurtey)*, Etudes nigériennes n° 25, Niamey.
- Commune de Namaro, 2005, *Procès verbal du 2^{ème} conseil ordinaire de la commune rurale de Namaro, tenue du 24 au 27 décembre 2005*.
- Commune de Namaro, 2005, *Procès verbal du 1^{er} conseil ordinaire de la commune rurale de Namaro, tenue les 19 et 20 août 2006*.
- Protocole d'accord entre le programme de lutte contre l'ensablement du fleuve Niger (PLCE/BN) et le comité villageois de gestion des ressources naturelles de la grappe de Kandé-Gomni de Namaro, 2004

Ce rapport est issu de la recherche « la place des femmes dans les arènes locales », financée par l'Agence française de développement.

Le LASDEL (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local) est un centre de recherche en sciences sociales implanté au Niger et au Bénin), dont les principaux axes de travail portent sur la délivrance des services publics, la mise en œuvre des politiques publiques et les interactions avec les usagers (santé, hydraulique, pastoralisme, éducation, justice, etc.), les pouvoirs locaux et la décentralisation, et l'intervention des institutions de développement. Le LASDEL recourt à des méthodes qualitatives fondées sur les enquêtes de terrain approfondies. Il met à la disposition des chercheurs et doctorants son Centre de Documentation de Niamey. Il contribue à la formation de jeunes chercheurs, en particulier avec son Université d'été.

La collection « Etudes et Travaux du LASDEL » propose des rapports de recherche issus des travaux menés par le LASDEL. Ils sont disponibles en ligne (www.lasdel.net) ou en vente à son secrétariat.

Derniers numéros parus :

- n°94 *« Même la nourriture, on se fatigue de la manger, à plus forte raison le médicament... », les PVIH et les médicaments au Niger, par Mahaman Moha (2011)*
- n°95 *Gouvernance locale. La délivrance de quatre biens publics dans trois communes nigériennes, par J.P. Olivier de Sardan (2011)*
- n°96 *La mise en œuvre de la politique d'exemption de paiement dans les districts sanitaires de Gaweye et Say, par Aïssa Diarra (2011)*
- n°97 *La référence obstétricale au Bénin. Etude anthropologique, par Jean-Pierre Olivier de Sardan et Nassirou Bako-Arifari (2001)*

LASDEL

LABORATOIRE D'ÉTUDES ET RECHERCHES
SUR LES DYNAMIQUES SOCIALES ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

BP 12 901, NIAMEY, NIGER – TÉL. (227) 20 72 37 80
BP 1 383, PARAKOU, BÉNIN – TÉL. (229) 23 10 10 50

WWW.LASDEL.NET